



Pension compensatoire versée à son ex épouse

Par **totoche64**, le **17/03/2011** à **09:47**

Bonjour,
Mon compagnon est divorcé et paye à son ex épouse une pension à vie. Si nous nous marions et que mon conjoint vient à décéder devrais je continuer à payer cette pension??
Merci d'avance pour la réponse

Par **corima**, le **17/03/2011** à **09:53**

Vous n'aurez pas à payer la prestation compensatoire à sa femme si vous vous mariez sous le régime de la séparation de biens.

En quelle année ont-ils divorcé ?